

9 octobre 2026

Nouvelles cartes d'identité biométriques dès le 2 novembre

L'introduction de la nouvelle carte d'identité biométrique est prévue pour le 2 novembre 2026. La confédération va communiquer intensivement dès le 19 octobre à ce sujet. Nous tenons d'ores et déjà à vous transmettre les informations-clés.

À l'instar du passeport biométrique, cette carte sera dotée d'une puce contenant les données personnelles, une photo et deux empreintes digitales. Les données enregistrées sur la puce et signées numériquement offrent une sécurité supplémentaire contre la falsification et l'usurpation d'identité. De plus, la carte d'identité biométrique garantira à long terme que les citoyens suisses puissent voyager sans entrave au sein de l'UE.

Dès l'introduction de la carte d'identité biométrique, les citoyennes et citoyens suisses pourront librement choisir le modèle de carte d'identité qu'ils souhaitent obtenir. Ce choix appartient aux citoyennes et citoyens et dépend de leurs besoins :

- pour les personnes qui voyagent au sein de l'UE, il est recommandé d'opter pour une carte d'identité biométrique ;
- pour les personnes qui utilisent la carte uniquement comme pièce d'identité en Suisse, la carte d'identité non biométrique est suffisante.

La carte d'identité non biométrique sera ainsi toujours délivrée par les communes, même après le 2 novembre, le choix appartenant aux citoyennes et citoyens.

Les cartes d'identité biométriques seront délivrées par les centres de documents d'identité de Monthey, Sion et Viège uniquement à partir des rendez-vous pris dès le 2 novembre. Un rendez-vous fixé avant le 2 novembre pour une saisie des données après le 2 novembre produira une carte d'identité non biométrique.

Coûts

L'émolument perçu par le canton pour la carte d'identité biométrique sera identique à celui perçu pour les cartes non biométriques. Le combi passeport et carte d'identité biométrique sera au même prix qu'actuellement.

Validité de la carte non biométrique

Les cartes d'identité non biométriques produites avant le 2 novembre seront valables jusqu'à leur date d'expiration pour voyager dans l'UE.

Plus d'infos sur le site [internet de fedpol](https://internet.fedpol.ch).

